



## EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	22	23

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Indre-et-Loire  
Le : 09/04/2026  
Et  
Publication ou notification du :  
09/04/2026

L'an 2026, le 7 Avril à 20 :00, le Conseil Municipal de la Commune de VERNOU SUR BRENNE s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEVALLÉE Victorien, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 30/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 31/03/2026.

**Présents** : M. DEVALLÉE Victorien, Maire, Mmes : BONZON Juliette, DELALEUF Marie, DOZINEL Claire, DUBRAY Françoise, DUFRESNE Muriel, FURY Patricia, GUDEFIN Blandine, MENARD-CAVALIE Stéphanie, MERCIER Céline, MONFORT Barbara, RAPICAULT Pauline, MM : BONZON Sébastien, CORBIN Sébastien, FORTE Sylvain, FROGER David, GASNIER Frédéric, LANDAIS Romain, LEBREC Michel, LOISY Jérôme, MAZEREAU Bruno, ROBIN Xavier

Excusé(s) ayant donné procuration : M. SIMONIN Denis à M. DEVALLÉE Victorien

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme RAPICAULT Pauline

### 38/2026 – ELECTION REPRESENTANT CORRESPONDANT DEFENSE

Le Maire informe l'assemblée consécutivement à l'installation du conseil municipal de la désignation par le conseil municipal d'un correspondant défense.

Il est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires au niveau local et le relais d'information entre le ministère de la Défense et les communes, et inversement.

Ses missions visent à :

- **Sensibilisation** des concitoyens aux questions de défense, notamment sur la politique de défense de la France, les métiers de la défense, et les enjeux de sécurité nationale,
- **Information** des habitants sur le parcours de citoyenneté (recensement, journée défense et citoyenneté, service national universel) et les modalités de participation aux activités de défense.
- **Relais** des informations sur les cérémonies commémoratives, les opérations de mémoire, et les actions de solidarité envers les anciens combattants
- **Facilitation** de la diffusion de l'esprit de défense et promouvoir les valeurs de citoyenneté et de cohésion nationale

Le conseil municipal,  
Vu le code général des collectivités territoriales, article L 2121-29 ;  
Vu l'instruction du 8 janvier 2009 du ministre de la Défense et du secrétaire d'État chargé de la Défense et des Anciens combattants invitant les communes à désigner un correspondant défense ;  
Considérant que le correspondant défense est un acteur clé pour la diffusion de la culture et défense au niveau communal, en lien étroit avec les autorités militaires et les citoyens,  
Considérant qu'il est voté au scrutin secret toutes les fois que le tiers des membres présents le réclame ou qu'il s'agit de procéder à une nomination ou présentation,  
Considérant l'accord à l'unanimité des membres présents du Conseil Municipal pour procéder au vote à main levée ;

Après en avoir délibéré, par un vote à main levée à l'unanimité, décide de ne pas procéder par scrutin secret et désigne Monsieur Sylvain FORTE en qualité de correspondant défense.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 08/04/2026

Le Secrétaire de Séance  
Mme RAPICAULT Pauline



Le Maire  
Victorien DEVALLÉE